

Prix à la pompe avril 2007

Ministère de l'Economie
et des Finances

République du Mali
Un Peuple – Un But – Une Foi

COMMISSION DE SUIVI DU
MECANISME DE TAXATION
DES PRODUITS PETROLIERS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sur la base des prix fournisseurs d'avril 2007, les prix indicatifs plafonds à la pompe des produits pétroliers sont fixés comme suit et applicables à compter du mercredi 11 avril 2007 à partir de minuit (c'est à dire jeudi 12 avril 2007 à partir de zéro heure) :

Produits	Prix à afficher (F CFA / Litre)
Supercarburant	615
Pétrole Lampant	440
Gasoil	525
Distillat Diesel oil (DDO)	525
Fuel-oil	335
Gaz butane (kg)	725
Jet A1	Libre

Il faut noter que le prix subventionné du Kg de gaz butane est de 320 F CFA pour les emballages de 2,75 kg et 6 kg.

Ces nouveaux prix des produits pétroliers doivent, impérativement et sans délai, être affichés au niveau de toutes les stations – service du pays.

Les modifications au niveau des volucompteurs doivent intervenir dans un délai maximum de cinq (05) jours sur toute l'étendue du territoire national.

Bamako, le 11 avril 2007

Pour la Commission
La Directrice Générale de l'ONAP
Secrétaire Permanent



Mme TAPO Touga NADIO
Chevalier de l'Ordre National

Ampliations :

- ORTM....pour large diffusion ;
- AMAP....pour large diffusion.